





# Lugon alias l'Araignée

## GRATITUDE

L'auteur ainsi que l'éditeur expriment leur vive reconnaissance aux institutions suivantes qui ont permis par leur soutien la réalisation de cet ouvrage. Il s'agit de la Ville de Genève – Département de la culture, du service cantonal de la culture – DIP de la République et Canton de Genève.

Avec le soutien de:



### *Sources consultées :*

*La Tribune de Genève*

*La Suisse*

*Le Journal de Genève*

*La Gazette de Lausanne*

*Le Genevois*

*L'Illustré*

*Le Détective*

*L'Annuaire genevois*

*Le Savoir*

Les Archives de l'Etat de Genève

La Bibliothèque universitaire de Genève

Michel Logean

Lugon alias l'Araignée  
*Caïd du gang des Genevois*  
L'affaire Lugon



ÉDITIONS  
CABÉDITA  
2013

*A la mémoire de Louis Dupuis  
Chef de section à la Sûreté genevoise*

*Remerciements à Yves Paudex,  
Commissaire à la Sûreté vaudoise*

Couverture: Roger Lugon. Archives de l'auteur

© 2013. Editions Cabédita, CH-1145 Bière  
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains  
Internet: [www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

ISBN 978-2-88295-669-9

# Préambule

Si les truands ne laissent jamais de bons souvenirs, ils ne cessent toutefois d'intriguer les honnêtes gens et c'est pourquoi leurs histoires font le succès de nombreux polars.

Mais n'est pas truand qui veut ! Dans cette catégorie il y a des hommes qui ont la délinquance et le crime dans le sang, c'est irrémédiablement inné chez eux. D'autres sont contaminés par les premiers, ou encore, ils sont influencés par les aléas de la vie et par de mauvaises fréquentations.

On se demande alors pourquoi une telle perversion chez des êtres humains ? C'est précisément en cherchant une réponse à cette inquiétante question que l'on se penche sur la vie des malfrats. Certains voudraient essayer de les comprendre. Mais cela n'est pas possible car ces gens-là ont des valeurs qui ne sont pas rationnelles, elles déroutent le commun des mortels qui s'attache généralement au bonheur de sa famille et à une honnête carrière professionnelle.

Ce livre pourrait être un simple roman si tous les personnages, ainsi que les événements qui sont narrés plus loin, n'étaient parfaitement authentiques.

L'action principale se situe entre le printemps 1949 et janvier 1954, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, aux prémices de ces années de prospérité qui allaient changer le monde et que l'on nomme aujourd'hui les *Trente Glorieuses*.

L'inspecteur Louis Dupuis, de la police de Sûreté genevoise, lutte durant plus de trente ans contre des voyous de toute espèce. C'était un policier d'une grande probité, travailleur acharné et consciencieux. Il sut se faire respecter de ses chefs, des magistrats comme de ses collègues, et aussi de la pègre. Sa carrière fut jalonnée de nombreux succès professionnels qui faisaient souvent l'objet des éloges de la presse.



# La genèse d'un malfaiteur

## LES PREMIERS PAS D'UN VOYOU

Le samedi 7 décembre 1912 est un jour de grand froid et les nuages traînent bien bas. Cette date annonce un sombre présage pour Genève, car c'est à ce moment-là que naît celui qui va devenir un des plus redoutables gangsters genevois. Cet enfant se nomme Roger Adrien Lugon-Moulin de son véritable nom. Par la suite, il sera connu comme étant le pervers Roger Lugon, alias l'Araignée. Il est et restera l'unique fils d'Adrien Lugon-Moulin et d'Aline Clavel, des citoyens de très bonne réputation, honnêtes et sans histoire.

Nous sommes à l'époque où Genève n'est encore qu'une petite ville tranquille de soixante mille âmes. Les Eaux-Vives, Plainpalais et le Petit-Saconnex n'en font pas encore partie, ce sont des communes indépendantes. Les voitures automobiles sont rares, les gens circulent à vélo ou se déplacent à pied.

Le destin d'un enfant échappe toujours au bon vouloir de ses parents. A dix-huit mois il aurait été victime d'une crise de convulsions et jusqu'à l'âge de cinq ans il ne parlait pas. Le jeune Roger devient vite un gosse à problèmes. Il est taciturne et distant. Rapidement il démontre une propension évidente aux mauvaises actions et ceci en dépit de tous les efforts parentaux pour lui donner une bonne éducation. Mineur, son comportement est inquiétant, il fait déjà la connaissance des maisons de redressement avant de goûter de la prison. Ses séjours d'encadrement n'ont pourtant aucun effet dissuasif en ce qui le concerne, bien au contraire.

Il faut relever ici la triste ironie du sort qui veut que son père soit un jeune gendarme qui débuta sa carrière en 1908, à l'âge de vingt ans. Le salaire de ce fonctionnaire intègre est maigre et

ses vacances pratiquement inexistantes. Il est fréquent, à cette époque, que des pères de famille placent femmes et enfants dans la campagne genevoise, durant juillet et août, pour les rejoindre le soir. Ils protègent ainsi les biens des riches propriétaires qui se rendent à la mer. Adrien Lugon a la chance de pouvoir installer, pendant la belle saison, son épouse et son fils dans une maison de maître entourée d'un magnifique parc. Le jeune Roger apprécie cette vie de château et reproche amèrement à ses parents de ne pas être en mesure d'en devenir propriétaires. C'est un enfant frustré, qui a honte de son gagne-petit de père, et cela le rend égoïste et jaloux du bien d'autrui.

Les années passent, Roger Lugon devient un bel homme, grand et massif, sa tête large et lourde est coiffée de cheveux foncés plaqués en arrière. Il est toujours élégamment vêtu et sa prestance en impose. Ses études n'ont pas été brillantes et il ne se voit pas travailler pour un patron. Les contraintes et la soumission ne lui sont pas supportables. Par contre, le luxe, les filles faciles et l'argent aisément gagné l'attirent. De bonne heure, il se met à fréquenter assidûment les cabarets, les bars et par la même occasion le milieu des voyous et de la débauche. Si Lugon n'est pas un être chaleureux, il a une certaine classe, un peu hautaine, qui ne laisse pas les femmes indifférentes. Mais lorsqu'il s'agit de son propre intérêt, il peut se montrer très aimable; c'est un jouisseur, un égoïste et un manipulateur. Il en impose naturellement, ce qui lui donne incontestablement l'envergure d'un meneur. Quand il eut atteint sa majorité, en 1932, la prohibition est toujours de rigueur aux Etats-Unis. Cette interdiction de consommer de l'alcool sur tout le territoire américain fut appliquée avec sévérité entre 1919 et 1933. Durant sa jeunesse, Lugon se délecte des tristes mais captivants exploits des gangsters que l'on voit dans les films en noir et blanc de cette époque. Il nourrit également une réelle admiration pour ceux qui règnent par la terreur sur Chicago: les bandes de Johnny Torrio, Big Jim Colossimo, Dion O'Banion, Al Capone et autres nuisibles de tout poil. Les journaux et les actualités cinématographiques les représentent comme des stars du crime, ils sont riches, puissants et toujours vêtus avec grand soin, mais pas forcément avec bon goût...

Les années trente sont aussi celles de la montée du nazisme et du fascisme en Allemagne et en Italie. D'un autre côté, la révolution bolchevique et sa doctrine font rêver certains idéalistes. Les avis politiques sont partagés et surtout passionnés, c'est la haine qui s'installe entre deux camps : les fascistes et les communistes.

Si bien que le 9 novembre 1932, à Genève, après les violentes diatribes de leurs leaders, Léon Nicole le communiste et Geo Oltramare le fasciste, les deux camps s'affrontent au boulevard du Pont d'Arve. La foule est d'une telle densité que les autorités sentent que la situation n'est plus gérable et que les effectifs de la police cantonale sont incapables d'y faire face. On fait alors appel à l'armée, plus précisément à une école de recrues. Des jeunes hommes de vingt ans, pour la plupart étrangers à Genève, débarquent en ville et prennent position devant le Palais des Sports (actuellement l'Université Uni-Mail). La foule excitée devient de plus en plus bruyante et menaçante, les soldats sont paniqués par l'avancée des manifestants. Un officier prend alors la décision d'ouvrir le feu sur la population qui approche et vocifère. C'est une catastrophe stupide et irréparable pour la petite république. En quelques secondes, une rafale de mitrailleuse fait treize morts et soixante-cinq blessés. Le silence et la consternation s'imposent immédiatement.

Cet épisode tragique est vécu intensément par un tout jeune policier, l'agent Oscar Weber, tout frais nommé à la police de Sûreté (devenue la police judiciaire). Il rencontre ce jour-là son baptême du feu car sa mission était de se mêler à la foule pour y repérer les agitateurs. La hiérarchie remarque les bonnes dispositions du jeune homme pour le métier et il est affecté, par la suite, à la brigade spéciale dont le but est d'observer les agissements d'individus suspects sur la voie publique, à fréquenter les divers établissements de mauvaise renommée et, enfin, de mettre la main sur des délinquants recherchés ou des personnes sans activité bien définie. Le jeune Lugon fait partie de cette dernière catégorie et à la Sûreté, on a l'œil sur lui car il est connu depuis longtemps comme un voyou notoire.

Le mercredi 21 juin 1933, la police genevoise met un terme à une importante affaire de faux-monnayage. Depuis plusieurs

mois elle enquête activement à la suite de l'apparition de faux écus suisses dans diverses régions du pays. L'agent Gonvers de la Sûreté, chargé des investigations, entre en possession de précieux renseignements et dès cet instant le filet se resserre autour des escrocs. Six personnes sont arrêtées en ville. En premier lieu Joseph Bouellat, vingt-cinq ans, Français, soi-disant metteur en scène, qui s'est fait remarquer par de grosses dépenses alors qu'on ne lui connaît pas de ressources régulières, et qui a fait l'objet d'une patiente filature policière. Il est appréhendé le matin alors qu'il sort d'un immeuble en portant une mallette en cuir qui contient quatre cent dix-huit pièces de cinq francs suisses absolument neuves, mais fausses. Il est longuement interrogé à l'hôtel de police par le chef de la police, Georges Zoller en personne, assisté du chef de la Sûreté Joseph Dupont. Les renseignements recueillis permettent alors d'arrêter les complices suivants: Georges Gindroz, trente ans, Genevois, représentant, Roger Lugon vingt et un ans, Genevois, soi-disant voyageur de commerce, Alice de Gaillard, vingt-neuf ans, Française, et Jeanne-Emma Gerber, Bernoise, toutes deux danseuses de cabarets. Deux autres individus sont encore épinglés dans cette affaire: Lorenzo Fornara, trente-huit ans, qui se trouvait au domicile d'une femme à Montreux, et un certain Charly Berger à Berne. Cette bande fabriquait à Milan, et écoulait en Suisse et en France, de fausses pièces de cinq francs suisses ainsi que de faux billets de cent lires et de cinquante francs suisses. Au cours des perquisitions, les enquêteurs découvrent encore un demi-kilo de cocaïne chez Bouellat. Aux domiciles des femmes arrêtées à Genève, il est aussi retrouvé une petite quantité de ce produit illicite.

C'est le vendredi 23 juin 1933 que le juge d'instruction procède aux interrogatoires des prévenus, à l'issue desquels ils sont inculpés et écroués pour émission de fausse monnaie et d'infraction à la loi fédérale sur le trafic des stupéfiants. Ces deux infractions tombent sous le coup de la juridiction fédérale et les personnes concernées sont mises à la disposition du ministère public fédéral. Le cerveau de la bande, c'est Joseph Bouellat qui, entre autres, jouait le rôle d'intermédiaire pour

une organisation maffieuse de gros fournisseurs de cocaïne. Il utilisait les deux danseuses, lesquelles lui achetaient la drogue qu'il avait importée frauduleusement depuis la Turquie, puis elles la revendaient en France. En outre, il a pu être établi que, dans la nuit du 30 au 31 mai 1933, Bouellat et Roger Lugon ont transporté quatre kilos de cocaïne en contrebande à destination d'Aix-les-Bains en France. Les acquéreurs, deux Espagnols, ont pu être identifiés et mis sous mandat d'arrêt international. Dix kilos de cocaïne ont encore été vendus en France et en Espagne auprès de propriétaires d'établissements malfamés. Les deux hommes étaient également impliqués dans une activité écœurante : la traite des blanches, en « dressant » des prostituées pour mieux les exploiter. En ce qui concerne la fausse monnaie, c'est Fornara qui en était l'organisateur. Il se prétendait commerçant en salamis et viande frigorifiée. L'enquête effectuée à Milan a permis de découvrir trois fabriques de fausse monnaie et de nombreuses arrestations furent opérées en Italie. Au cours de son interrogatoire, Bouellat a avoué qu'il avait vu entre les mains de Fornara des épreuves de faux titres et de faux billets de cinquante francs suisses et cent liras italiennes. A l'issue de l'instruction, Roger Lugon n'a que vingt ans lorsqu'il est traduit devant un tribunal. Il est condamné à une peine de six mois de prison sans sursis.

L'année suivante, à l'occasion d'une rafle de nuit dans le quartier chaud des Pâquis, la police l'embarque ainsi que des femmes de petite vertu et d'autres marlous de son espèce. Dans les bureaux de la Sûreté, il fait l'objet d'un examen de situation serré et on s'aperçoit vite qu'il s'adonne au vagabondage spécial, c'est-à-dire au proxénétisme. Plusieurs prostituées avouent d'ailleurs qu'elles lui assurent confortablement son train de vie. Les policiers le soupçonnent encore d'autres infractions, mais il nie en bloc tous les faits qu'on veut encore lui mettre sur le dos. Il est tout de même arrêté et la Cour correctionnelle le condamne à une peine de dix-huit mois de prison pour le délit de souteneur. Il va purger sa peine au pénitencier de Bochuz, un établissement carcéral planté en rase campagne vaudoise, au milieu de la plaine de l'Orbe.

A quatre heures du matin, le jeudi 21 juin 1934, alors que Lugon est toujours derrière les barreaux, un événement va le compromettre définitivement. Le gérant d'un magasin des Laiteries Réunies, au N° 2 de la rue de Berne, vient d'ouvrir son commerce et d'allumer la lumière lorsqu'il entend un étrange et violent bruit métallique provenant d'un couloir menant sur la rue de Chantepoulet. Le laitier sort promptement de son magasin et il a juste le temps d'apercevoir deux individus qui détalent en direction de l'église Notre-Dame. Il saute sur son vélo et avise le gendarme Chabert qui se trouve devant la gare de Cornavin. Ce dernier réussit à rattraper un de ces hommes devant le cinéma Rialto. Interrogé au poste de police de la rue Necker, le suspect décline son identité puis il faut prendre du temps pour qu'il se mette enfin à table et qu'il avoue des cambriolages commis avec un complice. L'enquête est ensuite reprise et approfondie par les agents de la Sûreté. Ce qui s'ensuit est intéressant. On apprend alors que les précités font partie d'une bande de jeunes cambrioleurs, bien organisés, lesquels n'en sont pas à leur coup d'essai. Les autres membres de la bande sont formellement identifiés. Roger Lugon, toujours en détention à ce moment-là, en fait partie. Finalement il est impliqué dans six cambriolages et huit tentatives commis dans des commerces de la ville avec l'équipe en question. Par les aveux complets de ses complices, les enquêteurs établissent encore que Lugon avait proposé à ses amis de cambrioler l'étude de M<sup>e</sup> Francis Vairant, huissier judiciaire, au 29, rue de la Croix-d'Or, où il savait qu'un coffre-fort contenait une importante somme d'argent.

En 1934 déjà, Roger Lugon peut se targuer d'un beau palmarès de repris de justice. Les séjours en tôle font de lui un véritable affranchi, statut dont il est fier et qui le dédouane auprès des contacts qu'il a noués, depuis un certain temps, avec le milieu français. De plus, il sait s'imposer et se faire respecter car il a acquis l'étoffe d'un dur. Son détachement vis-à-vis des autres, sa méfiance, sa prudence et son orgueil deviennent des atouts majeurs pour qui veut être truand.

*Roger Lugon*

## UN VRAI CAÏD

Lors de sa sortie du pénitencier, Lugon estime qu'il est prudent de se faire discret. Il éloigne ses activités délictueuses de Genève, où il a encore un contentieux, et installe sa maîtresse et « gagneuse », Clara Julia Henny, à Lausanne. Cette femme avait été recensée comme prostituée à Genève et elle va devoir continuer à s'adonner à la galanterie dans la capitale vaudoise. Lugon vient occasionnellement dans cette ville, de 1936 à 1937, pour « relever le compteur » comme on dit dans le Milieu. Clara pourvoit largement aux besoins du ménage. Quant à son homme, il s'absente régulièrement sans donner d'explication. Il a trouvé un filon intéressant et qui ne présente pas de grands risques ; il se livre à la fraude et au trafic transfrontalier comme contrebandier. Il reste en relation étroite et constante avec le milieu français à qui il assure les transports de diverses marchandises illégales, armes, drogues, or, bijoux et autres produits de recels. Lugon aime beaucoup se rendre à Paris, plus précisément dans le quartier de Pigalle pour lequel il conserve une certaine attirance. Il y est d'ailleurs accueilli à bras ouverts dans les bars louches et clinquants de la rue Fontaine où il retrouve tout un

SOURCES.....	4
PRÉAMBULE.....	7
LA GENÈSE D'UN MALFAITEUR.....	9
Les premiers pas d'un voyou.....	9
Un vrai caïd.....	15
Regard sur une période troublée.....	21
La guerre est finie.....	28
L'Araignée tisse sa toile.....	30
PREMIÈRE PARTIE.....	33
La rencontre de Nogent-sur-Marne.....	33
Le rendez-vous de la place Clichy.....	35
Fric-frac à l'Imprimerie Prieur & Dubois.....	38
Du Havre à Pigalle.....	42
La planque de la rue de Lausanne.....	48
Une affaire foireuse.....	51
Riquet le Boxeur.....	55
On parle de Lugon.....	61
Une aventure parisienne.....	63
Eugène le Tatoué.....	65
La Malona Watch est visitée.....	68
Opération villa Challet.....	72
Casse chez Dom Watch.....	74
Monte-en-l'air dans la Vieille-Ville.....	78
Le coup tordu du Tatoué.....	81
Piège à l'Hôtel des Palmiers.....	82
Notaire grugé à l'Hôtel Bellevue.....	87
Arnaque à l'Hôtel de la Paix.....	89
Un avocat trop bavard.....	95
Des casseurs français à Genève.....	98
Cambriolage bidon au Mexico Bar.....	101
DEUXIÈME PARTIE.....	107
La fuite d'Inversin.....	107
Le destin de Riquet est scellé.....	109

L'ultime balade du Boxeur.....	113
L'irréparable s'est produit.....	115
Une atroce découverte.....	119
La médecine légale au travail.....	121
Une minutieuse enquête.....	123
L'étau se resserre.....	125
Les arrestations.....	129
Prisons et interrogatoires.....	132
L'instruction sera longue.....	136
Une rocambolesque affaire.....	138
 TROISIÈME PARTIE.....	 141
Le procès.....	141
Grâces sont implorées.....	165
Epilogue.....	171

*Achévé d'imprimer  
le quinze octobre deux mille treize  
pour le compte des Editions Cabédita à Bière.*

*Mise en pages : Pierre Maleszewski - PAO graphique*

*Correctrices : Valérie Caboussat, Eliane Duriaux*

Si ce livre vous a plu, si cette collection vous intéresse, demandez notre catalogue à votre libraire ou les autres titres édités par nos soins. A défaut, adressez-vous directement à :

SUISSE  
Editions Cabédita  
Route des Montagnes 13  
CH-1145 Bière

INTERNET  
[www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

FRANCE  
Editions Cabédita  
BP 9  
F-01220 Divonne-les-Bains

Imprimé en Suisse